

l'ensemble de la question comme le fait le député aujourd'hui.

Des voix: Règlement!

D'autres voix: Le bâillon!

L'hon. M. Chevrier: Le Règlement n'est pas en cause.

Le très hon. M. Diefenbaker: Les honorables vis-à-vis devraient être les derniers à parler de bâillon!

M. l'Orateur: A mon avis, la pratique admise est passablement claire. Il est permis de faire des observations seulement sur la question qui faisait l'objet de la déclaration formulée sans les étendre à des questions étrangères au sujet. De plus, il ne s'agit pas d'un débat et, bien qu'on puisse exprimer son opinion, il n'y a pas lieu de se lancer dans une discussion.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, je vous remercie d'appuyer l'attitude que j'ai prise. Le ministre de la Justice qui se considère comme le gardien de nos règlements, ne s'est pas opposé...

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai réglé la question de Règlement. Je demanderais à l'honorable député de poursuivre ses observations.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, nous avons certes le droit de nous prononcer sur la question du Règlement.

L'hon. M. Chevrier: Très bien!

L'hon. M. Martin: Le ministre de la Justice a soulevé la question de Règlement...

Des voix: Asseyez-vous!

M. l'Orateur: A l'ordre! Je pensais avoir tranché la question mais je n'ai pas entendu l'objection soulevée par le député. S'il désire s'expliquer, je suis disposé à l'écouter.

L'hon. M. Martin: Merci, monsieur l'Orateur. Le ministre de l'Agriculture a parlé de l'abaissement du prix minimum aux États-Unis. Le ministre de la Justice ne l'a pas critiqué et n'a pas contesté le droit qu'avait son collègue de le faire; mais quand j'ai moi-même parlé de l'abaissement du prix minimum aux États-Unis, mon aimable ami, le ministre de la Justice, en état de guerre avec l'une des provinces, a prétendu que j'enfreignais le Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre! J'ai remarqué que l'objection a été soulevée quand l'honorable représentant parlait de la question faisant l'objet de la déclaration. Ce point de ses observations ne m'a pas paru irrégulier.

[L'hon. M. Fulton.]

L'hon. M. Martin: Merci, monsieur l'Orateur, de venir de nouveau à mon aide. Les États-Unis, comme le ministre de l'Agriculture l'a déclaré, ont diminué leur prix minimum de 24c. J'ai signalé il y a quelques jours que j'espérais que le Canada n'aurait pas besoin de suivre cet exemple, car la situation des deux pays n'est pas comparable.

Je remercie le ministre, tout d'abord, d'avoir si promptement répondu à ma question d'hier mais je dois de nouveau exprimer, de la part des producteurs de soja du Canada... (*Exclamations*), particulièrement de ceux du sud-ouest de l'Ontario, notre regret de constater que le gouvernement, par sa politique d'usure, s'éloigne graduellement de la politique du prix minimum qu'il avait annoncée à la population il y a quelque temps.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je ne comprends pas pourquoi le député d'Essex-Est se répand en remerciements à l'égard du ministre pour avoir fait cette communication.

L'hon. M. Martin: Je veux un meilleur résultat.

M. Argue: Tout ce que j'ai à dire, c'est que si, à l'avenir, les questions du député d'Essex-Est doivent produire de semblables résultats, nous espérons, dans l'intérêt de l'industrie agricole canadienne, que l'honorable député s'abstiendra d'en poser.

Je remarque que le ministre de l'Agriculture est allé aux États-Unis chercher un prétexte pour réduire le prix du soja au Canada. Si cette attitude, de la part du ministre et du gouvernement, doit être conséquente, il devrait y avoir immédiatement un versement d'appoint pour le blé, vu que le prix de cette céréale, aux États-Unis, est augmenté pour la présente année-récolte. Mais ainsi que je l'ai dit à propos de la dernière déclaration du ministre de l'Agriculture nous annonçant une autre réduction d'un prix de soutien, le gouvernement, de mesure en mesure, par une ligne de conduite et une attitude suivies, réduit sans cesse les prix minimums des produits agricoles.

Je trouve cette nouvelle bien déplorable, monsieur l'Orateur. Elle montre que le gouvernement ne prétend plus le moins vouloir maintenir des prix minimums fondés sur le prix de revient des cultivateurs. Nous sommes bien certains que cette nouvelle appellera le même genre de commentaires défavorables que bien d'autres annonces faites précédemment par le ministre au cours de la présente session.